

COMMUNIQUE DU MINISTRE DES ARMEES

Le ministre des armées communique :

Il est porté à la connaissance des jeunes togolais des deux sexes, désireux de faire une carrière du personnel non-officier dans les forces armées togolaises, qu'il sera procédé à un recrutement général et à un recrutement de spécialistes.

I- CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes :

1.1- Pour le recrutement général

- être de nationalité togolaise ;
- être âgé de dix-huit (18) ans au minimum et de vingt-quatre (24) ans au maximum au 31 décembre 2022 ;
- avoir un niveau scolaire compris entre le certificat d'étude de premier degré (CEPD) et la classe de terminale sans être titulaire d'un baccalauréat 2^{ème} partie (BAC2) ;
- avoir au moins une taille de 1,70 m pour les candidats du genre masculin et 1,65 m pour les candidats du genre féminin ;
- être célibataire sans enfant ;
- être apte médicalement.

1.2- Pour le recrutement des spécialistes

- être de nationalité togolaise ;
- être âgé de dix-huit (18) ans au minimum et de vingt-huit (28) ans au maximum au 31 décembre 2022 ;
- être apte médicalement ;
- taille : sans objet ;
- situation matrimoniale : sans objet.

Qualifications professionnelles recherchées

1.2.1- être titulaire du :

- ✓ certificat de fin d'apprentissage (CFA) ;
- ✓ certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ;
- ✓ brevet d'études professionnelles (BEP) ;
- ✓ brevet technique (BT) ;
- ✓ brevet technique supérieur (BTS) ;
- ✓ ou de tout autre diplôme professionnel équivalent reconnu par l'Etat togolais, dans les spécialités ci-après :
 - mécanique engins lourds ;
 - mécanique automobile ;
 - réparation-entretien des moteurs diesel ;
 - électricité automobile ;

- électrotechnique ;
- peinture automobile ;
- réparation-entretien des radiateurs ;
- tôlerie ;
- soudure ;
- tapisserie ;
- tourneur ;
- ferrailleur ;
- menuiserie ;
- maçonnerie ;
- plomberie ;
- électricité bâtiment ;
- peinture bâtiment ;
- froid-climatisation ;
- maintenance informatique ;
- maintenance et conception de réseau informatique ;
- développement d'application informatique ;
- conception-gestion de site web ;
- ophtalmologie ;
- maintenance biomédicale ;
- exploration fonctionnelle neurologique ;
- exploitation fonctionnelle cardiovasculaire ;
- santé animale ;
- psychologie ;
- psychiatrie ;
- soins infirmiers ou toutes autres spécialités de la santé ;
- archives.

1.2.2- être titulaire d'un permis pour la conduite des véhicules de transport en commun (types bus de 45 à 60 places), des semi-remorques, des engins de travaux publics (bulldozer, grader, chargeur, compacteur, pelle hydraulique, grue) ou des chariots élévateurs.

1.2.3- être titulaire d'une attestation d'initiation à la musique (guitare, piano, batteur...).

II- COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une (01) demande manuscrite adressée au ministre des armées précisant les deux derniers établissements scolaires fréquentés et le niveau scolaire ;
- une (01) attestation de niveau scolaire ;

- une (01) photocopie légalisée de l'acte de naissance ou de pièce en tenant lieu ;
- une (01) photocopie légalisée du certificat de nationalité togolaise ;
- une (01) photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- une (01) photocopie légalisée des diplômes scolaires et professionnels obtenus ;
- un (01) casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des dossiers ;
- un (01) certificat médical délivré par un médecin ;
- deux (02) photos d'identité sur fond blanc ;
- une somme de cinq mille (5 000) francs CFA pour les frais de dépôt des dossiers.

III- DEPOT DE DOSSIER

Les dossiers de candidature seront déposés dans les brigades de gendarmerie des préfectures d'origine ou de résidence des candidats où ils se présenteront le jour du recrutement, contre une quittance de cinq mille (5 000) francs CFA non remboursable.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **samedi 24 septembre 2022 à 12 heures**.

Les dossiers incomplets, non conformes aux conditions exigées ou faisant l'objet de multiples dépôts seront rejetés.

La liste définitive des candidats retenus sera affichée dans les brigades de gendarmerie des lieux de dépôt.

Le calendrier de recrutement sera communiqué ultérieurement.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez consulter le site web du ministère des armées au **www.defense.gouv.tg**